

"Il n'y a pas d'alternative à la politique d'austérité budgétaire". Vraiment ?

Pour justifier sa politique d'austérité budgétaire, la Ministre du budget et de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a déclaré dans les médias et à la commission de l'assemblée communautaire : "Nous sommes conscients que ces efforts sont difficiles à accepter pour les acteurs touchés mais ils sont nécessaires pour rétablir la trajectoire budgétaire", a-t-elle expliqué en évoquant les 500 millions d'économies nettes décidées lors du conclave budgétaire en septembre dernier.

"Nous avons estimé que ce montant représente un équilibre responsable entre la volonté d'assurer la soutenabilité de notre dette et la nécessité de continuer à faire vivre la Fédération aujourd'hui¹", a encore précisé Mme Degryse.

Ce discours dramatique a-t-il des fondements ?

Une récente étude économique du groupe de chercheurs d'*Econosphères*² tend à démontrer le contraire, car **l'augmentation du déficit de la FWB s'explique par la faiblesse de ses recettes et non par une explosion de ses dépenses**.

Une dérive incontrôlée des dépenses ?

L'analyse d'*Econosphères* sur l'évolution des recettes et des dépenses en FWB montre que, ces 15 dernières années, les dépenses (corrigées de l'inflation) ont crû de 2,2% par an, alors que les recettes n'ont augmenté que de 1,7% par an.

Si la croissance des dépenses, entre 2011 et 2024, a été plus rapide que celle des recettes, cette évolution reste inférieure à la croissance économique réelle en Belgique, qui s'élève à 2,3% par an en moyenne durant cette période.

En d'autres termes, les dépenses publiques de la FWB ont progressé moins vite que la richesse produite, mais les recettes ont suivi une courbe plus faible creusant mécaniquement le déficit³.

1. BX1, le 2 décembre 2025.

2. Le projet *Econosphères* est une initiative conjointe de la FGTB de Bruxelles, la FGTB wallonne, la CSC, Attac Bruxelles-Wallonie et le Gresea. <https://www.econospheres.be/Contre-rapport-sur-la-dette-publique-de-la-Federation-Wallonie-Bruxelles>

3. En 2011, les recettes de la FWB représentaient 2,33% du PIB national. En 2024, elles ne comptent plus que pour 2,13% du PIB, soit une baisse de 0,2 point de PIB. Cela peut paraître dérisoire, mais cette baisse de 0,2 point de PIB équivaut à 1,2 milliard d'euros de manque à gagner — soit quasiment le montant du déficit primaire de la FWB en 2024 (1,3 milliard). Si les recettes avaient simplement conservé leur part relative dans l'économie, le déficit primaire aurait été quasi nul.

D'où viennent alors les difficultés budgétaires de la FWB ?

Les difficultés budgétaires de la FWB ne relèvent donc pas tant d'une dérive incontrôlée des dépenses que d'un problème structurel inscrit au cœur de la Loi Spéciale de Financement (LSF). Les mécanismes actuels de la LSF ne permettent pas à la FWB de capter des recettes suffisantes pour couvrir l'ensemble de ses missions, ce qui explique l'apparition et la persistance de son déficit. **La question du financement de la Fédération est donc avant tout institutionnelle, et appelle une révision de son financement plutôt que des mesures d'économie.**

Des décisions politiques ?

Aujourd'hui, la même majorité politique MR-Engagés gouverne la Région wallonne et la FWB. D'un côté, les décisions prises au niveau régional diminuent les recettes de la Région wallonne ; de l'autre, des coupes budgétaires sont imposées à la FWB, alors même que des transferts financiers existent entre ces deux niveaux de pouvoir.

En effet, une partie des compétences communautaires de la FWB a été transférée vers la Région wallonne et la Commission communautaire française (Cocof). Ainsi, en 2025, la FWB a versé 447 millions d'euros à la Région wallonne et 129 millions à la Cocof, au titre de ces accords.

De plus, certaines réformes envisagées ou adoptées par la majorité MR-Engagés (réduction des droits d'enregistrement, réforme des droits de succession, instauration d'un contrat à durée indéterminée pour les enseignants⁴) risquent de générer, directement ou indirectement, des coûts supplémentaires significatifs pour les finances publiques.

Ces décisions témoignent donc moins d'une nécessité technique que de choix politiques assumés quant à la répartition des efforts budgétaires et aux priorités retenues.

Une situation financière insoutenable ?

Selon les chercheurs d'*Econosphères*, il importe de relativiser le discours alarmiste qui présente la situation financière de la FWB comme insoutenable. Les données disponibles montrent que la FWB reste capable de refinancer sa dette, aujourd'hui comme demain. Il importe donc de rappeler que les questions techniques ne sont jamais neutres : elles relèvent toujours de choix politiques qui nécessitent un débat démocratique.

Dans ce contexte, la mise en place d'une politique d'austérité non seulement ne se justifie pas, mais elle est surtout contre-productive, parce que ces décisions vont agraver le déficit mais aussi les inégalités.

4. La mise en place d'un CDIE (contrat à durée indéterminée pour enseignant) aura un coût, évalué à terme (lorsque tous les enseignants seront sous CDIE) à plus de 500 millions d'euros par an, selon le groupe d'experts mandatés par le gouvernement lui-même. La mise en place du CDIE, pour remplacer l'ancien statut, signifie d'importants transferts de la FWB vers le fédéral, via l'augmentation des cotisations patronales et le financement d'un 2ème pilier de pensions.

Conclusion

En effet, les politiques d'austérité menées par le passé se sont soldées à la fois par une chute de la croissance économique et par une explosion du taux d'intérêt, soit le retour d'un effet « boule de neige » de la dette à cause (et non en dépit) de la politique d'austérité. Ces politiques peuvent également déprimer le potentiel de croissance à long terme, surtout, comme ici, lorsqu'elles touchent des secteurs aussi importants que l'éducation, l'accueil de l'enfance et la culture.

La politique actuelle, de l'Arizona (fédéral) comme de la FWB (communautaire), passe par des réductions de dépenses (hors Défense) qui impactent lourdement les classes moyennes et populaires.

En outre, et de manière très contradictoire avec le message alarmiste du gouvernement, elle conduit à réduire certains impôts (droits d'enregistrement, droits de succession, IPP...). Ces mesures inéquitables laissent donc planer un doute sur la volonté réelle de ces gouvernements à maîtriser durablement la dette.

L'enjeu est donc de déplacer le débat du seul niveau de la dette à son mode de gestion. Le système de financement de la dette par les marchés financiers a montré ces dix dernières années toutes ses limites. **Les défis auxquels l'Europe est confrontée appellent de nouveaux modes de financement de l'État ne plaçant plus les gouvernements sous le chantage permanent des marchés, des agences de notation et des politiciens qui les relaient.**

Mais ceci est encore une autre histoire...

Une synthèse réalisée par l'Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle sur l'étude économique du groupe de chercheur·se·s d'Econosphère "Contre-rapport sur la dette publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles", janvier 2026.
